



CRE Bretagne du 23 mars 2016 au CFPA de Lorient

Représentant FO au CRE : Jean-Marc LEMEE, représentant syndical.

La Directrice du centre de Lorient, Nathalie BENEVENT a débuté le CRE par une présentation rapide du centre de Lorient.

Il apparaît que Pôle Emploi ne sollicite pas l'AFPA sur les métiers du Bâtiment ; pour l'industrie, l'AFPI est en situation dominante.

Les différents chiffres (HTS, chiffre d'affaire,...) sont en constante diminution.

La Mission Locale est très contente des prestations Déclic pour l'Action (flux faibles mais continus).

Position Force ouvrière : après avoir détruit le pré-qualifiant on réinvente ce qui existait et fonctionnait, le geste professionnel, la relation formateur/stagiaire, la validation des projets,...

La déclinaison du Plan 500 000 sera pour Lorient une bouée de sauvetage pour les domaines où il n'y avait plus de commande PBF.

Projet de règlement intérieur du CRE

Force Ouvrière demande à participer au Bureau et aux commissions comme les autres organisations.

Olivier LABAT dit vouloir effectuer les vérifications nécessaires.

Force Ouvrière de lui rappeler que ni le Bureau, ni les commissions ne dépendent du Président.

Marc CLAUDOT dit prendre en compte la demande Force Ouvrière.

Proposition est ensuite faite de remplacer Jean-Paul LEGALL au Bureau, Sylvie THEDE est proposée.

Olivier LABAT demande le report au prochain CRE.

Commission ASC

Il est prévu de créer 2 ou 3 catégories en fonction des rémunérations afin de respecter les obligations sur le fait que les ASC ne peuvent être de la redistribution salariale.

Election du Trésorier du CRE

Départ de Jean-Paul LEGALL, la CFDT propose Jo RELION. Elu par 4 voix CGT.

Réunion Nationale

Olivier LABAT: La région Bretagne est ressortie renforcée de cette réunion du fait de la mise en place de fiches détaillées sur chaque thème.

Plan 500.000, EPIC et Budget 2015

Olivier LABAT:

La Bretagne se distingue sur 2 facteurs : les propositions que l'AFPA a faites au Conseil régional et à Pôle Emploi. Pour ce dernier, les commandes tombent tous les jours.

Pour le Conseil régional, les bons de commande n°2 de PBF et un budget complémentaire PBF 2017.

Le Conseil régional reconnaît l'AFPA comme interlocuteur privilégié et est très attentif à la qualité de ses propositions.

La communauté d'intérêts est réelle.

Il est envisagé la mise en place de nouvelles formations suite aux propositions faites.

Le retour de l'AFPA au sein du Service Public de l'Emploi est quand à lui renvoyé après le passage en EPIC.

Il est également donné mandat de ré-ouvrir la voie 2B de la VAE (formation et certification).

Rappel de la convention Hébergement/Restauration avec l'ouverture à tous les bénéficiaires du PBF quelque soit l'organisme de formation.

Pour la réalisation de certaines commandes, des partenariats sont prévus avec d'autres organismes de formation.

Il est prévu l'embauche de 14 salariés en CDD pour assurer la production supplémentaire et le DR demande un « coup de collier supplémentaire aux salariés ».

Ce plan d'envergure doit permettre la restauration des comptes de l'AFPA, et permettra de proposer des primes d'intéressement après le passage en EPIC.

Le DR rappelle que tout s'est dégradé en 2015 à cause de la détérioration des commandes publiques.

Position FORCE OUVRIERE :

Force Ouvrière, se réjouit que le Conseil Régional reconnaisse la qualité de l'organisme qui est le nôtre.

L'AFPA, après avoir été mise fortement à l'écart par ce même Conseil Régional, retrouve aujourd'hui l'intérêt qui lui est dû pour assurer la politique de lutte contre le chômage.

Force Ouvrière tient également à rappeler son attachement à la politique du Titre et non pas à des formations à la compétence.

Espérons qu'il ne s'agisse pas d'un simple effet électoraliste à cours terme et que cette bienveillance toute soudaine soit poursuivie après 2017.

Pour info, le milliard d'euros prévu par l'état pour financer ce plan d'urgence (appelé « plan 500 000 ») en faveur de la formation des demandeurs d'emploi en 2016/2017 ne représente pas un gros investissement au regard des 107 milliards attribués aux entreprises depuis 3 ans au titre du CICE et du Pacte de Responsabilité, et ce, sans aucune contrepartie !

Pour ce qui est des embauches, la Direction est si sûre de la capacité de ce plan à restaurer la situation de l'AFPA après 2017 quelle ne propose que des contrats précaires comme si elle n'y croyait pas elle-même.

Pour ce qui est du « coup de collier supplémentaire », les salariés demandent à ce que les efforts qu'ils ont consentis, depuis de nombreuses années, soient enfin reconnus.

Pour Force Ouvrière, cette reconnaissance par l'employeur de leur investissement doit se caractériser par des augmentations de salaires à la hauteur tout en tenant compte de la dégradation du pouvoir d'achat.

Enfin, pour Force Ouvrière, le passage de l'AFPA en une double entité (EPIC + SCIC) n'est en aucun cas l'assurance de son sauvetage, contrairement aux propos rassurants de certains.

Ressources humaines

Durée du temps de travail, heures ADT (Absence Dépassement de Temps).

Les 14 heures pour salariés à temps plein seront calculés prorata temporis pour les autres.

Elles seront intégrées dans le portail RH à compter de mi-avril, il faudra impérativement avoir soldé ses RTT avant de poser ces 14h.

Il a été évoqué la possibilité d'avoir recours au CET pour les temps à la main du salarié mais le DRH n'y est pas du tout favorable.

Ces temps seront pris par journée ou demi-journée.

Force Ouvrière fait préciser par le DRH que les absences pour fait de grève n'auront pas d'impact sur ces 14h. Celui-ci ajoute en complément que les absences pour congés, accident de travail n'ont aucune incidence sur l'attribution de ces heures ADT.

Les différents recrutements se font sur la base de CDD alors même qu'il s'agit de postes en structure.

Force Ouvrière rappelle son opposition à cette politique.

Force Ouvrière, à la fin du CRE, rappelle son attachement à la politique du Titre, au maintien d'une AFPA nationale et de son financement par l'Etat (sous subvention par exemple).